

Mesdames, Messieurs,

La classe de votre enfant bénéficiera prochainement de trois journées à ski **au Col des Mosses**.
S'inscrivant dans une perspective pédagogique, ces journées sont une **activité scolaire obligatoire**.

Voici quelques renseignements utiles :

1. Buts :

- favoriser la pratique sportive.
- développer le sens social des élèves.

2. Classes concernées :

- 6P/3/VI A. Delmenico (M. Rauber)
- 6P/4/VI O. Reift

3. Dates :

Mardi	19 février 2019
Mercredi	20 février 2019
Jeudi	21 février 2019

En cas d'annulation d'une des journées pour des raisons de très mauvaises conditions météorologiques, une journée de réserve est prévue le vendredi 22 février 2019.

La décision de report se prendra toujours au plus tard la veille avant 16h00.

4. Horaire :

Aller : Rendez-vous chaque matin à **09h00**, sur la grande place derrière le bâtiment de La Poste.
Départ de Villeneuve : 09h10

Retour : Chaque jour, en fonction de la météo, aux environs de 16h30-17h00 à Villeneuve, sur la grande place derrière le bâtiment de La Poste.

5. Equipement :

 Tenue + matériel pour le ski, gants, bonnet, crème solaire, lunettes à soleil.
Le port du casque est obligatoire dans le cadre scolaire.

6. Participation financière demandée aux parents :

Fr. 40.-- Ce prix comprend un repas chaud et une boisson à midi.

7. Prêt de matériel :

Les parents dont les enfants ne sont pas équipés pour le ski peuvent louer le matériel (skis, bâtons, souliers) directement chez Ochsner Sport à Villeneuve (zone Industrielle D 122) au prix de Fr. 50.-- pour les trois journées. Par contre, le casque ne peut pas être loué chez Ochsner Sport.

Pour pouvoir bénéficier de ce tarif, il est **indispensable** de s'inscrire au préalable auprès du maître ou de la maîtresse de classe.

Restitution du matériel : immédiatement au retour de la dernière journée.

8. Mesures de sécurité :

Une assurance accidents complémentaire est contractée par l'école.

Avec nos salutations distinguées.